

Atlas de la biodiversité communale

MOBILISER LES CITOYENS DANS UN ABC



COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



*L'Europe s'engage
en Bretagne*



Ce mémento s'inscrit dans le cadre du projet AplABC « de l'acquisition à la planification : les ABC en question », soutenu par le FEDER et porté par la Direction Régionale Bretagne de l'OFB.

Autres mémentos issus du projet AplABC :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions
- Organiser la gouvernance d'un ABC
- Suivre et évaluer un ABC

En complément : le chapitre « Diagnostic écologique » du [Recueil méthodologique des projets territoriaux en faveur de la biodiversité](#).

Publiés en 2025

INTRODUCTION

Agir individuellement et collectivement pour protéger la biodiversité nécessite d'abord d'y être sensibilisé et de prendre conscience de notre lien au vivant et de notre capacité d'action. De même, mieux connaître la diversité des espèces avec lesquelles nous cohabitons, et leur fonctionnement, est essentiel : connaissance et attachement affectif créent naturellement l'envie de s'impliquer pour protéger le vivant.

Dans ce cadre, l'ambition des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est claire : mobiliser les habitants autour des enjeux de biodiversité et leur donner envie d'agir. L'ABC contribue à sensibiliser les citoyens à la biodiversité locale, à les inciter à se former et à s'impliquer ponctuellement voire régulièrement dans des actions locales. Par cette occasion, la dynamique qui en résulte est également créatrice de lien social autour des multiples enjeux que représente la préservation du vivant.

Ce mémento fournit des clés basées sur une multiplicité d'expériences vécues pour aborder la mobilisation citoyenne dans le cadre des ABC, et plus globalement dans le cadre de projets territoriaux en faveur de la biodiversité. Destiné aux élus, aux agents de collectivités locales, et à toute personne intéressée par le sujet, ce document offre une vision d'ensemble sur les manières de penser la mobilisation citoyenne. Il peut être consulté dès la phase initiale de réflexion et d'élaboration du projet.

Cette ressource est complémentaire au guide méthodologique « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office Français de la Biodiversité.

Mobilisons-nous et agissons pour le vivant !



© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

Méthode d'élaboration de ce mémento

Ce mémento a été élaboré à partir des données et enseignements issus de l'étude des effets des ABC en Bretagne¹. Sur la base des constats et des analyses de cette étude, un groupe de travail (GT) réunissant des agents des directions régionales et nationales de l'OFB a été constitué. Ce GT s'est chargé d'identifier la finalité du mémento et de le rédiger, sur la base de l'organisation de la journée d'échanges techniques régionale du 28 juin 2024, qui a rassemblé une dizaine de structures bretonnes expérimentées dans les questions de mobilisation citoyenne. Cette journée a permis d'échanger et de co-construire, sur des problématiques partagées relatives à la stratégie de mobilisation citoyenne dans un ABC telles que l'identification de publics cibles, ou encore les freins et leviers.

RÉDACTEURS

Équipe AplaBC, Direction Régionale Bretagne de l'OFB : Laura Zirnheld, Servane Bourgeault, Mélanie Mouraud, Olivier Musard.

Nous remercions chaleureusement tous les membres du groupe de travail et participants et participantes à la journée d'échanges techniques :

Manon Bélec (Communauté de communes Côte d'Emeraude), Vincent Bouche (Commune de Saint-Lunaire), Hélène Brault (OFB), Marie Capoulade (Bretagne Vivante), Cécile Chauvin (PNR Golfe du Morbihan), Stéphanie Couprie (OFB), Delphine Even (VivArmor Nature), Thibault Faraüs (OFB), Anaïs Gerard (OFB), Charlène Kermagoret (OFB), Benoît Le Barbier (CPIE Forêt de Brocéliande), Matthieu Ménage (Association Cawa), Dorian Michelet (OFB), Margot Minguet (OFB), David Moulin (OFB), Ronan Pasco (PNR Golfe du Morbihan), Julian Pondaven (Réseau Cohérence), Elisa Renaud (Commune de Domloup), Denis Robert (OFB), Laure Turbian (OFB), Hélène Videau (OFB), Jean-Paul Vuichard (Commune de Laillé).

Et un immense merci à tous les relecteurs et relectrices !

Ce qu'il faut retenir

- La mobilisation citoyenne est un processus de long cours auquel l'ABC contribue. La prise en compte des acteurs du territoire en tant que relais ou partenaires (médiathèques, écoles, associations locales, etc.) est une grande plus-value pour ancrer la démarche localement.
- Plusieurs paliers croissants de mobilisation peuvent être distingués pour mieux s'adapter aux publics cibles : la communication (première approche), la sensibilisation (s'intéresser au sujet), l'appropriation (comprendre finement les enjeux) et l'engagement (agir et changer ses comportements dans la durée).
- Il est important de chercher à susciter des émotions positives, par exemple en intégrant un cadre festif aux événements, en créant du lien social, tout en étant bienveillant et à l'écoute.
- Pour mobiliser un public non convaincu, ou non sensibilisé aux enjeux de biodiversité, il est conseillé de diversifier les approches, par exemple en explorant le lien entre nature et culture.
- L'essentiel est surtout de donner envie d'agir !

1 • [Rapport synthétique d'évaluation des effets des ABC en Bretagne de 2010 à 2023, OFB, 2025](#)

S'IMPLIQUER LOCALEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

La mobilisation citoyenne : késako ?

La citoyenneté consiste à « prendre des initiatives, à s'associer librement à d'autres, à s'engager dans des actions concrètes, à participer activement à la création de ses propres conditions d'existence ». (J. Zask, Ecologie et démocratie)²

La mobilisation citoyenne décrit, quant à elle, l'idée d'inciter ou de renforcer l'engagement des citoyens dans des actions, de manière collective ou individuelle, en faveur d'une cause, souvent d'intérêt général, ici, la biodiversité. Elle peut prendre différentes formes et être moteur de changement en favorisant une prise de conscience collective, le lien social et l'attachement au patrimoine naturel local.

La mobilisation citoyenne est déclinée dans ce mémento au travers de 4 paliers complémentaires qui présentent un niveau croissant d'engagement. Ceux-ci permettent de toucher différents aspects de la mobilisation et leurs déploiements simultanés peuvent conduire à une participation régulière dans des actions locales.

Paliers de mobilisation citoyenne dans les ABC

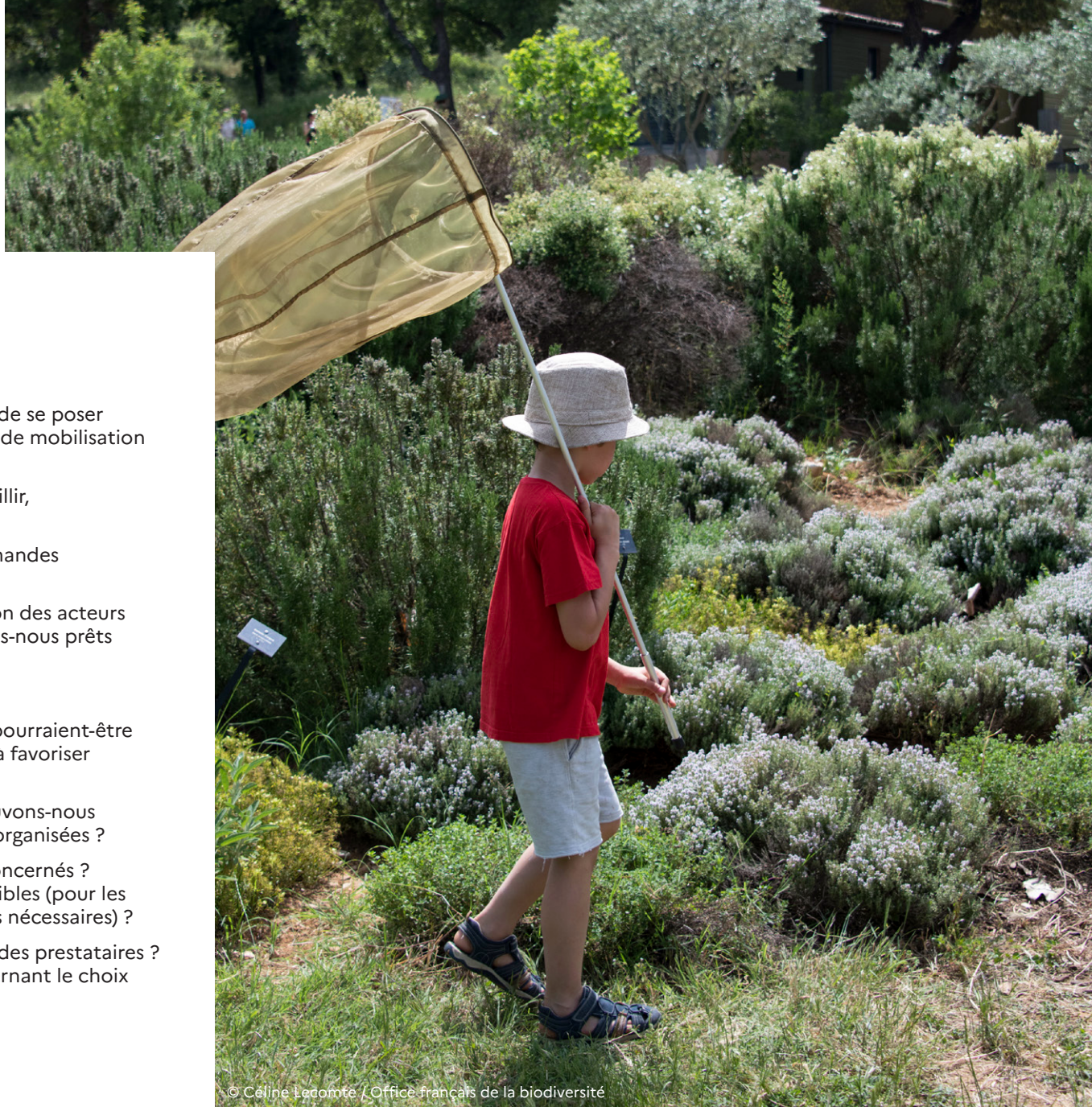


2 • Joëlle Zask : " Ecologie et démocratie ", ITI Lethica, 2022.

Se poser les bonnes questions avant de se lancer dans un ABC

En complément des principaux messages à retenir, il est utile de se poser quelques questions pour construire les bases de la démarche de mobilisation citoyenne :

- Quelles sont les attentes des citoyens ? Comment les recueillir, avec quels outils ?
- Quelle place pouvons-nous donner aux propositions et demandes des citoyens ?
- Quelle ambition poursuivons-nous en termes de mobilisation des acteurs du territoire ? Quels moyens (humains et financiers) sommes-nous prêts à y consacrer ?
- Quel(s) public(s) souhaitons-nous toucher avec l'ABC ?
- Quels acteurs locaux (association, bibliothèque, MJC, etc.) pourraient-être relais ou partenaires de l'ABC ? Des articulations sont-elles à favoriser avec d'autres dynamiques locales ?
- Quels sujets naturalistes et quels enjeux de biodiversité pouvons-nous mettre en avant et quelle serait la récurrence des activités organisées ?
- Y a-t-il des réglementations sur les espèces ou les milieux concernés ? Quel est le statut des sites concernés et sont-ils bien accessibles (pour les sites privés, bien veiller en amont à obtenir les autorisations nécessaires) ?
- Ces activités vont-elles être portées en régie, ou confiées à des prestataires ? Pour les prestations, quels sont les points d'attention concernant le choix des animateurs ?



© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

CHOISIR LES PUBLICS À MOBILISER ET LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Adapter les attentes et activités selon son public cible

L'étude évaluative des ABC³ met en avant que les porteurs d'ABC ont tendance à cibler le « grand public » de manière générale, ce qui peut rendre difficile l'adaptation des animations aux besoins spécifiques et tendre à toucher une population déjà convaincue par les enjeux de protection de la biodiversité.

Il apparaît essentiel d'identifier et de choisir différents publics cibles et d'adapter les activités selon leurs attentes. Ces dernières sont identifiables via des ateliers participatifs ou des enquêtes en ligne, qui recensent par exemple les lieux importants pour les habitants. L'objectif n'est pas de toucher tout le monde, mais de savoir qui mobiliser à travers l'ABC et pourquoi. Une participation à des actions locales est-elle recherchée ? Quels sujets sont à mettre en avant ? Avec quelle récurrence pour les animations ?

Trois grands types de publics cibles sont abordés dans ce mémento.

Les conseils méthodologiques et idées d'activités transmis dans la deuxième partie de ce mémento sont abordés à travers trois types de public cible courants dans les ABC. Ils représentent un point d'entrée *a priori* commun à tous les publics cibles qui peuvent être affinés par la suite :

- **Les citoyens convaincus**, déjà sensibilisés ou engagés pour la préservation de la biodiversité. Il s'agit du public le plus aisément mobilisable dans les ABC.
- **Les citoyens non convaincus**, peu informés sur les enjeux locaux de biodiversité. Pour toucher ce groupe, il est nécessaire de diversifier les canaux de communication et la nature des animations, en utilisant par exemple les œuvres artistiques comme vecteurs de sensibilisation.
- **Les élus et agents des collectivités**, qu'ils soient convaincus ou non par les enjeux de biodiversité. Ils jouent un rôle clé dans les ABC et le potentiel d'actions à déployer.

Ces cibles peuvent être affinées selon les ressources disponibles, et le [projet CHEMINS](#) de l'URCPIE Bretagne propose une approche complémentaire basé sur la politique Trame Verte et Bleue.

Définir des objectifs dans l'idée de donner envie d'agir

La mobilisation citoyenne se réfléchit dès la conception du projet d'ABC, avec des objectifs à court, moyen et long terme pour chaque public cible. Cela permet de tenir compte des attentes de chaque public cible et de se projeter au-delà de l'ABC. Ainsi, les actions de mobilisation sont à inclure dans le plan d'actions, si possible en précisant les acteurs partenaires, le calendrier et les activités prévues pour faciliter leur mise en œuvre ([voir Mémento Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions](#)).

L'objectif est de répondre aux attentes des citoyens et de les inciter à agir dans un **cadre bienveillant et propice au changement**.



© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

Une stratégie tournée vers l'avenir et adaptée à un contexte local

Déployer une démarche de mobilisation nécessite la présence d'un animateur pour impulser une dynamique citoyenne. Si les moyens le permettent, son recrutement est une grande plus-value pour coordonner les actions et acteurs et maintenir l'engagement des participants. L'animateur peut être interne à la collectivité porteuse de l'ABC, ou externe (association par exemple).

La régularité des actions déployées, avec un événement mensuel par exemple, est essentielle pour maintenir la motivation et créer un sentiment de confiance et d'appartenance.

La stratégie doit rester flexible pour s'adapter aux retours et être ajustée si nécessaire, à l'aide d'indicateurs de suivi (voir mémento **Suivre et évaluer un ABC**).

Enfin, un vocabulaire non technique et une identité visuelle claire sont essentiels pour une communication efficace et engageante de l'ABC.

Travailler avec les acteurs relais pour ouvrir des possibilités

Identifier les acteurs intervenant sur le territoire, en amont du projet, comme appui potentiel. Il peut s'agir de structures institutionnelles ou associatives qui sont déjà en contact avec le public que l'on souhaite mobiliser et qui, à ce titre, peuvent agir en tant que relais ou contribuer à des actions de l'ABC (voir mémento **Organiser la gouvernance d'un ABC**).

Ces acteurs peuvent offrir une meilleure visibilité à la démarche de mobilisation en relayant des informations, en servant d'intermédiaire pour mobiliser des groupes de personnes ou encore en accueillant des événements (par exemple, une médiathèque accueillant une exposition de photographies naturalistes).

Chaque territoire est doté de structures qui sont déjà en contact avec des publics, telles que les médiathèques, les associations (réseaux des CPIE, GRAINE, randonnée, pêche, etc.), les centres sociaux et les écoles, qui peuvent être mis à contribution.

Une approche de co-construction avec des acteurs dans le domaine de la culture, dans le spectacle vivant ou dans la préservation du patrimoine local (tels que les lavoirs) par exemple, peut enrichir la démarche de mobilisation citoyenne en tissant un lien entre nature et culture.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

LA FÊTE DE LA GARRIGUE, ENTRE NATURE ET CULTURE



La commune de Montbazin (34) organise, en partenariat avec plusieurs associations, la Fête de la garrigue, un événement qui fait rimer nature, arts et musiques autour du patrimoine culturel des garrigues. Une variété d'actions est mise en place, mêlant jeux de piste, conférences, relâchers d'oiseaux, spectacles et concerts avec des artistes engagés, par des temps festifs jugés importants pour la réussite de la mobilisation.

Cette fête prévoit des actions pour les enfants, les adolescents et les adultes, autour de la découverte des garrigues, l'implication dans des actions et la transmission de savoirs, ainsi qu'une recherche de liens intergénérationnels.

En savoir plus [La fête de la garrigue à Montbazin](#)

PRENDRE CONSCIENCE DES FREINS ET LEVIERS À LA MOBILISATION

Déceler les biais potentiels

Il existe un fossé entre l'intention et l'action. La mobilisation des publics autour des ABC rencontre systématiquement des freins qui varient en fonction des contextes et du profil des publics ciblés. Le manque de temps, les idées préconçues (« protéger la biodiversité est une contrainte »), ou encore l'inertie (« je m'y intéresserai plus tard ») sont quelques exemples de freins. Les biais cognitifs constituent une autre catégorie de freins, davantage « irrationnels »⁴, dans la mesure où ils affectent la manière dont les situations et les informations sont perçues par l'individu.

Voici quelques exemples⁵ de biais pouvant impacter la participation de citoyens aux animations proposées :

- **L'ancrage mental** désigne la tendance à rester attaché à une première impression ou information reçue ;
Un citoyen peut être attaché à la taille de tonte de sa pelouse car il pense qu'une pelouse tondue régulièrement et de manière rase est plus « propre » qu'un jardin en friche qui laissera une impression d'abandon.
- **Le statu quo** incite les individus à percevoir la nouveauté comme comportant plus de risques que d'avantages, préférant ainsi que les choses restent inchangées ou évoluent le moins possible ;
La mobilisation d'un citoyen peut être freinée par la peur de sortir de sa zone de confort en se rendant pour la première fois à une sortie naturaliste.
- **Le biais de confirmation** consiste à privilégier les informations confirmant une hypothèse ou idée préconçue plutôt que celles qui la contredisent ;
Un citoyen convaincu que la création de zones protégées nuit au développement économique local accordera probablement plus de poids aux informations mettant en avant les pertes économiques supposées et minimisera celles qui montrent ses bénéfices économiques et écologiques.

- **La dissonance cognitive** peut conduire un individu, après avoir été confronté à une nouvelle information allant à l'encontre de ses valeurs ou croyances, à réduire ce déséquilibre en discréditant l'information ou en la reformulant pour réduire la contradiction.

L'intérêt de se mobiliser en faveur de la biodiversité locale peut être discrédité par la perception d'une absence des enjeux écologiques sur le territoire.



Si les freins au changement existent, les leviers sont nombreux !

Chaque situation est unique, ces freins sont donnés à titre d'exemple. L'enjeu est surtout d'avoir conscience de ces freins pour essayer de les surmonter. Ces freins peuvent être identifiés en allant à la rencontre de la population qui ne se mobilise pas et en échangeant sur les idées préconçues vis-à-vis de l'ABC ou plus largement des enjeux de biodiversité.



© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

4 • Système 1 / Système 2 : Les deux vitesses de la pensée, Daniel Kahneman, 2011.

5 • Codex des biais cognitifs. <https://inertian.wixsite.com/codexbiais/hg>



Identifier les leviers de la mobilisation

L'effet de groupe et les normes sociales qui en découlent influencent fortement les individus. Même dans des groupes de petite taille, un fort mimétisme et conformisme social peut se développer. Ces normes sociales incitent souvent les individus à conforter leur comportement actuel. Ces observations peuvent être explorées à travers des outils tels que :

- **La communication engageante** « vise à rendre les individus sensibilisés acteurs de la situation de communication, et non seulement récepteurs de l'information »⁶. Elle est particulièrement intéressante pour contribuer à dépasser le biais de statu quo, facilite le passage des idées aux actes et le changement d'opinion ;
- **L'accompagnement individuel**, particulièrement intéressant pour contribuer à dépasser le biais d'ancrage mental, consiste à guider, appuyer, soutenir et aider l'individu ;
- **L'émulation au sein de petits groupes** tels que des dispositifs d'animation territoriale, particulièrement intéressants pour contribuer à dépasser le biais de confirmation, favorise l'engagement via des activités communautaires par exemple.

Les individus sont capables d'agir, par conformisme ou dans l'intérêt des autres. L'anticipation du comportement des autres peut encourager l'adoption de comportements collectifs vertueux : les individus agissent s'ils pensent que les autres font de même, et parce qu'ils ont un intérêt à ce que tout le monde adopte ce comportement. Les avantages de l'adoption par tous d'un tel comportement peuvent être mis en lumière.

Les jardins et le compostage collectifs sont des exemples où les résidents agissent pour le bien commun en comprenant les avantages collectifs, tels qu'un cadre de vie plus agréable et une biodiversité préservée. Persuadés du bien-fondé de leur action et motivés par la participation de leurs voisins, ils sont incités à suivre ces comportements.

Privilégier les émotions positives à travers des images locales renforce les discours scientifiques parfois plus difficiles à appréhender. Les images touchent plus que les mots, en général en raison des émotions qu'elles génèrent. Par exemple, l'image d'un hérisson endormi retient facilement l'attention en suscitant une charge émotionnelle. Les activités de mobilisation auront de plus grandes chances de réussite si elles suscitent des émotions positives, visent à émerveiller, cherchent l'interaction et créent un climat de confiance. Elles sont compatibles avec les discours scientifiques et permettent de mieux les faire entendre.

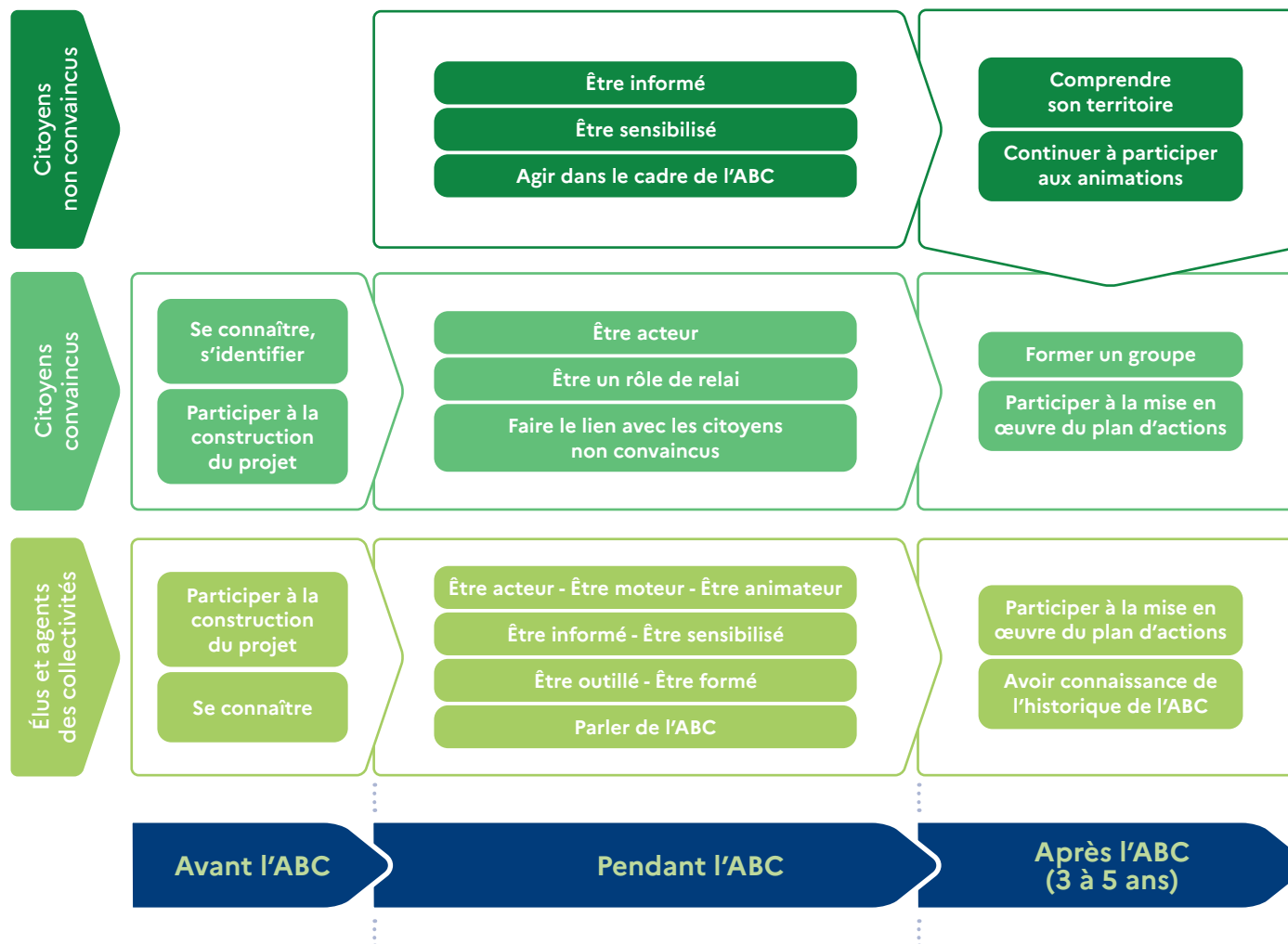
6 • [Sensibiliser pour engager, guide méthodologique et pratique, Union Nationale des CPIE, 2014.](#)

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION

Cette partie vise à illustrer des stratégies de mobilisation à partir des trois publics cibles explorés dans ce mémento en mettant en avant des liens entre les objectifs fixés pour chaque palier croissant de mobilisation et les activités mises en œuvre pour y répondre. Un certain nombre d'outils y sont proposés : tous n'ont pas vocation à être déployés au sein d'un même ABC, un ou deux outils peuvent suffire à eux seuls selon les contextes et les moyens disponibles.

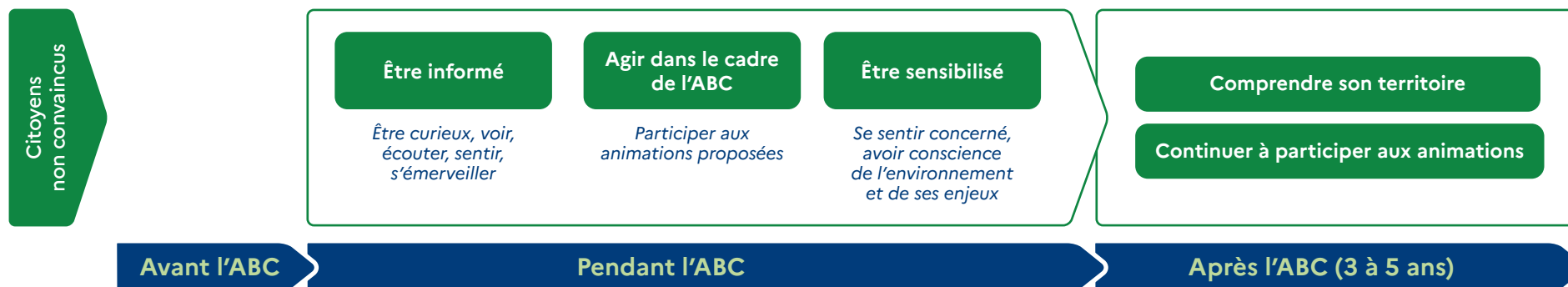
Le schéma ci-contre propose un cadre de travail incluant les objectifs de mobilisation à court, moyen et long terme pour chacun des trois types de publics cibles évoqués : citoyens non convaincus, citoyens convaincus, élus et agents des collectivités.

Proposition d'un cadre de travail structuré des objectifs de mobilisation citoyenne pour un ABC



Pistes pour mobiliser les citoyens non convaincus durant l'ABC

Propositions d'objectifs pour les citoyens non convaincus



Mobiliser les citoyens non convaincus nécessite de déployer une diversité d'actions et d'utiliser de nombreux moyens de communication.

La stratégie de mobilisation destinée aux citoyens non convaincus ou non informés des enjeux de préservation de la biodiversité se développe autour d'une diversité d'activités proposées : la mise en récit, une approche mêlant nature et culture, le lien avec la mémoire des anciens, ou encore une valorisation de l'ABC à travers différents canaux de communication.



Pour les informer sur l'ABC en donnant envie d'en savoir plus, les pistes suivantes sont mobilisables :

- **Rendre visible** : multiplier les canaux de communication pour valoriser dans l'espace médiatique les sujets mis en avant dans l'ABC (bulletin communal, site web, poster, flyer, vœux du maire) ;
- **Communiquer en allant vers** : utiliser les héros ordinaires (mise en avant d'une personne ordinaire ayant réalisé une action exemplaire ou inspirante), toquer aux portes, tenir des stands sur les marchés hebdomadaires ou exceptionnels (marché de Noël), rentrer dans des groupes déjà constitués (basket, randonnées, photos) pour établir un contact direct et personnel ;
- **Interpeller** : utiliser des éléments visuels originaux comme des décorations hors normes qui captent l'attention, organiser des expositions photo ou spectacles, publier des bandes-dessinées.

INTERPELLER GRÂCE AU « CRIEUR DE L'ATLAS »



Invité chaque année depuis 3 ans par la Communauté de communes Côte d'Émeraude (35), le Crieur de l'Atlas annonce avec force et enthousiasme les actualités de l'Atlas, et parsème sa prestation un brin loufoque de poèmes, fables en argot et chansons populaires sur la faune et la flore lors des marchés et événements municipaux.

Ses interventions très théâtrales ont ainsi suscité l'intérêt des spectateurs déjà sensibles au sujet mais aussi d'un public à priori moins concerné.

En savoir plus [L'atlas de la biodiversité de la Communauté de communes Côte d'Émeraude](#)



COMMUNICATION



SENSIBILISATION



APPROPRIATION



ENGAGEMENT

Toutes ces actions visent le même objectif : briser les indifférences.
 Pour toucher le public, il est nécessaire de les faire renouer avec le vivant :
 « Le vivant n'est pas une petite chose fragile mais un allié » (B. Morizot).

Dans certains cas, les citoyens non convaincus ne s'intéressent pas à la thématique environnementale en raison d'un manque de compréhension du sujet et de ses conséquences.



Afin de sensibiliser le public en lui permettant de prendre conscience des enjeux, les options suivantes sont envisageables :

- **Démystifier la nature** : faire découvrir la nature à travers les services qu'elle nous rend via des pratiques artistiques, des jeux ;
- **Mobiliser un public intermédiaire** : engager les enfants dans des activités pour sensibiliser indirectement les parents, sensibiliser le coach de l'association de trail : aires éducatives ou animations ponctuelles en milieu scolaire ;
- **Mettre en récit** : utiliser les podcasts, la confrontation de points de vue pour comprendre son territoire et les relations historiques avec la nature ;
- **Favoriser le lien indissociable entre nature et culture** : street art sur les espèces locales, exposition de Land art, spectacle mêlant musique et photographies naturalistes, animation sur le patrimoine des villages et les refuges de biodiversité (lavoirs, églises).



© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité

MOBILISER DES SCOLAIRES ET DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES



Le Parc amazonien de Guyane (973) a déployé un programme pédagogique auprès des établissements scolaires de la commune dans l'ABC de Papaïchton. Ce programme inclut des concours de *Land art* avec du matériel naturel prélevé lors de sorties en nature, la réalisation d'un herbier de plantes médicinales, la création de jeux de société (*memory* et « Qui est-ce ? ») sur les taxons cibles de l'ABC, parmi d'autres projets structurants.

En parallèle, des animations ponctuelles ont été proposées auprès des publics scolaires avec, entre autres, la mise en place d'un protocole de sciences participatives, des ateliers de slam et des restitutions des missions d'inventaire scientifique, notamment lors de la Fête de la Nature.

En savoir plus [Parc amazonien de Guyane](#)



Ces étapes, lorsqu'elles sont inscrites dans la durée, contribuent à donner envie d'agir. Pour amorcer le passage à l'action, les solutions suivantes peuvent être explorées :

- **Montrer comment agir** : proposer des guides pratiques ou des rencontres ateliers (par exemple, comment jardiner en cohérence avec la biodiversité) ou alerter sur les fausses bonnes idées ;
- **Organiser des activités de sciences participatives** : publier des avis de recherche, proposer des animations sur les sciences participatives (chiroptères, oiseaux), former à l'utilisation de plateformes de collecte de données ;
- **Mettre en œuvre des actions collectives** : organiser des chantiers participatifs de plantation de haies, création de mares, réouverture de milieux, entretien de prairies sèches ;
- **Organiser des défis et concours** : défis famille, concours de photos du patrimoine naturel local, de balcons fleuris ou de jardins en friche. La mise en place d'un tirage au sort des habitants pour de tels défis permet de pallier le sentiment de non-appartenance au groupe des citoyens convaincus qui peut engendrer une perception d'illégitimité.

TOUS AUX PAPILLONS EN BRIÈRE



Au cours de son ABC, le PNR de Brière (44) a poursuivi le double objectif d'améliorer les connaissances sur les papillons de jour et de sensibiliser les habitants à ces groupes d'espèces. Les activités déployées avec l'appui d'un animateur ont réuni une communauté de 300 observateurs.

6 sorties, souvent complètes, ont été organisées chaque année pour former à l'identification et rendre les observateurs autonomes. Un groupe Facebook renforçait les liens entre les observateurs et facilitait leur mise en relation avec l'animateur pour les aider à identifier les espèces. Enfin, une soirée bilan annuelle était proposée pour partager un temps de convivialité et mettre en valeur les résultats recueillis.

En savoir plus [La démarche ABC du PNR de Brière](#)

INCLURE LES HABITANTS GRÂCE AU TIRAGE AU SORT



Dans la démarche « Habitant-es en action » mise en place par le Réseau Cohérence et la commune de Laillé (35), le tirage au sort a permis d'atteindre des citoyens qui ne se sentaient initialement pas légitimes d'agir, les encourageant ainsi à s'impliquer dans le défi proposé aux côtés des citoyens s'étant portés volontaires.

En savoir plus

[Cohérence - des « habitant.es en action »](#)
[L'ABC de Laillé](#)

L'implication des citoyens dans des actions peut être valorisée avec une récompense à la clé. Par exemple, via la distribution de badges de « chercheur » dans le cadre des sciences participatives. De plus, une interaction régulière, à travers l'utilisation de divers canaux de communication et des animations régulières pendant l'ABC, peut favoriser par la suite un bon niveau de présence aux événements organisés.



COMMUNICATION



SENSIBILISATION



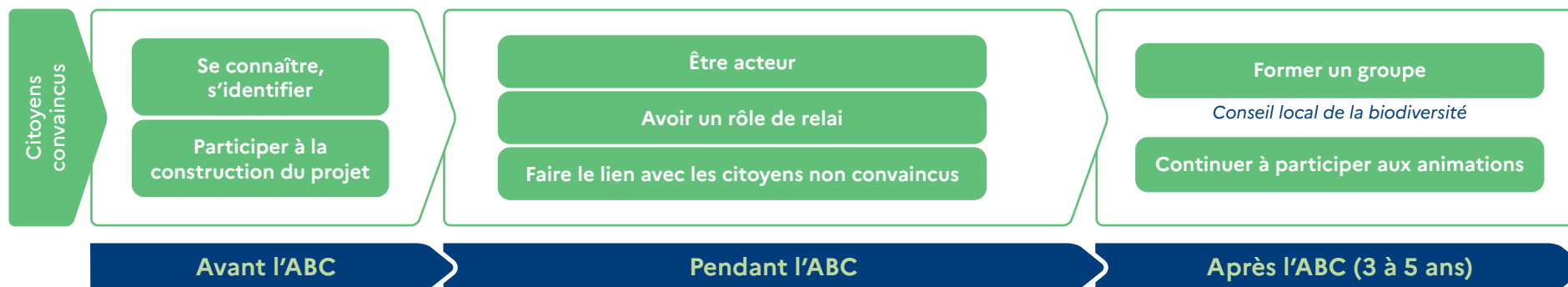
APPROPRIATION



ENGAGEMENT

Pistes pour mobiliser les citoyens convaincus durant l'ABC

Propositions d'objectifs pour les citoyens convaincus



La stratégie de mobilisation des citoyens convaincus se concentre sur une multitude d'activités visant à **fédérer un groupe prêt à s'impliquer dans des actions locales**. Il est important de garder ces groupes ouverts aux citoyens non convaincus, car leur inclusion favorise une dynamique positive et incite à l'engagement progressif.



Des actions de communication en amont ou au début de l'ABC permettent aux citoyens convaincus de se connaître et de ne pas se sentir isolés. L'animateur peut faciliter cette mise en réseau en regroupant cette population diverse avant le début du projet à travers les activités suivantes :

- **Organiser une réunion d'information** pour expliquer les enjeux de la démarche, le projet, l'ambition et la méthode et identifier les attentes et idées des participants. En profiter pour recueillir les coordonnées des personnes intéressées ;
- **Appeler aux bonnes volontés** via divers canaux de communication, tels que les groupes whatsapp, les lettres d'informations de la mairie et les réseaux sociaux ;
- **Convoquer, interpeller** sur l'attachement et l'ancrage au territoire avec la visite de sites emblématiques, pilotes ou de ressourcement ;



Une fois ce réseau constitué, les approches suivantes peuvent être mises en œuvre pour créer un groupe de citoyens qui entre en action :

- **Recenser les appétences et compétences** pour former si nécessaire : formations conviviales et interactives à travers les cafés biodiversité, formations sur le terrain ;
- **Mettre à disposition un référentiel des démarches** à effectuer en autonomie pendant la phase de diagnostic écologique telles que les sciences participatives ;
- **Impliquer dans la durée** : constituer ou renforcer un comité local de la biodiversité, un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité, ou créer une association locale. Les actions peuvent porter sur de la gestion d'espaces naturels, la poursuite de la mobilisation citoyenne, le conseil porté auprès de la collectivité pour la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

L'investissement des citoyens convaincus dans la conception du plan d'actions amorce leur implication dans sa mise en œuvre. Ils peuvent par exemple participer à des groupes de travail thématiques (tel que « urbanisme et biodiversité ») qui réfléchissent aux actions, les priorisent et préparent leur mise en œuvre.



COMMUNICATION



SENSIBILISATION



APPROPRIATION



ENGAGEMENT

FORMER ET CRÉER DU LIEN GRÂCE AUX « CAFÉS BIODIVERSITÉ »



Mis en place par la Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) (22), les « cafés biodiv' » avaient pour objectif de s'installer dans différents lieux de sociabilisation connus des habitants. Chaque halte était consacrée à un thème précis avec un exposé, un quiz et des temps d'échanges sur les observations de la biodiversité locale.

« Nous avons envie que cette initiative perdure au-delà de la temporalité de l'ABC, car elle a permis une réelle cohésion territoriale et un enrichissement des connaissances des habitants sur leur environnement. » (Alain Cupcic, responsable de la commission environnement de la CCKB).

En savoir plus [L'Atlas de la biodiversité de la CCKB](#)

RÉSEAU D'AMBASSADEURS DE LA BIODIVERSITÉ



Picardie Nature propose aux habitants volontaires de collectivités porteuses d'ABC de devenir « Ambassadeurs de la Biodiversité ». Petits et grands découvrent alors la biodiversité du territoire, les enjeux qui y sont associés mais aussi comment agir ensemble en faveur de sa protection.

A Sains-en-Amiénois (80), le réseau des Ambassadeurs a repris le concours « Jardins de la biodiversité », initié par la commune. Après avoir été formés sur la biodiversité des jardins et sur le déroulé du concours par Picardie Nature et par les élus communaux, les ambassadeurs ont pu visiter l'ensemble des jardins candidats et échanger avec les propriétaires pour les sensibiliser aux pratiques favorables à la biodiversité locale. Leur engagement a renforcé les liens entre les habitants et facilité les échanges sur l'importance de préserver la biodiversité.

En savoir plus [Picardie Nature - Bilan des ABC 2023](#)

Pistes pour mobiliser les élus et agents de collectivités durant l'ABC

Propositions d'objectifs pour les élus et agents de collectivités



Faire comprendre l'importance d'agir pour la biodiversité est essentiel pour impliquer les élus et agents des collectivités. Des actions de communication, de sensibilisation, d'appropriation et d'engagement peuvent être proposées pour fournir à chacun les informations nécessaires et les moyens de s'impliquer.

Dans la plupart des collectivités porteuses d'ABC se distinguent des élus et/ou agents moteurs. Les désigner comme « référents » de l'ABC, en particulier dans les communes impliquées dans un atlas de biodiversité intercommunale, facilite les échanges. Ces référents peuvent aussi être un binôme agent-élu, désigné pour chaque commune. Leur identification peut favoriser le travail en transversalité et le dialogue entre différents services.



Afin d'informer et sensibiliser les élus et agents sur la démarche de l'ABC, les idées suivantes peuvent être mises en pratique :

- **Présenter l'ABC et faire des points d'étape** : lors d'un conseil municipal, d'un conseil communautaire, d'une commission environnement, ou une autre instance réunissant des élus ;
- **Communiquer auprès des élus et agents de manière engageante** en valorisant les actions réalisées ; par exemple, dans un ABI, faire connaître les démarches de préservation de la biodiversité portées par les différentes communes ;
- **Identifier leurs besoins et leurs attentes** : envies et besoins de formation, nécessité d'accès à des outils, idées d'actions à mettre en œuvre ;
- **Favoriser l'interconnaissance entre élus et agents** : faciliter les échanges de pair à pair et les temps de rencontres (par exemple, journée de formation, atelier fresque de la biodiversité) sur la biodiversité ;
- **Créer ou partager des outils d'information**, par exemple sur les espèces invasives, sur les pollinisateurs, ou encore sur les aménagements favorables à la biodiversité.



COMMUNICATION



SENSIBILISATION



APPROPRIATION



ENGAGEMENT

SENSIBILISER LES ÉLUS EN LES AMENANT SUR LE TERRAIN



Partenaire de nombreux ABC, l'association Cawa, spécialisée dans l'étude des chauves-souris, un groupe d'espèces protégées souvent perçues comme contraignantes lorsque celles-ci sont présentes dans des bâtiments publics, a pu constater qu'amener les élus et techniciens sur le terrain pour mener des observations permet de leur faire prendre conscience des enjeux de leur préservation.

L'outil développé par l'association donne la possibilité de réaliser des « pré-diagnostics » sur les bâtiments afin d'anticiper les travaux de restauration, voire de destruction et d'alerter les communes sur leurs enjeux de préservation des chiroptères. La faune du bâti n'est alors plus perçue comme contraignante mais comme un patrimoine à préserver

En savoir plus [Association Cawa](#)



Pour aller plus loin sur l'appropriation des enjeux de biodiversité, ces exemples d'actions fournissent des pistes pour outiller et former plus finement les élus et agents :

- **Amener les élus et agents sur le terrain et/ou les faire participer aux inventaires.** Balade à thème (sur les continuités écologiques, les insectes, les milieux humides ou encore la canopée), sortie nature ; Idée d'amener des discussions en plein air ;
- **Organiser des formations** sur des thèmes en lien avec les actions possibles (urbanisme et biodiversité, gestion différenciée, haies, cours d'eau) ;
- **Utiliser des outils existants** à travers la mise en place de partenariats tel que l'observatoire participatif de la biodiversité et du patrimoine⁷ développé par le PNR Golfe du Morbihan.



Afin de faciliter l'action des collectivités pendant et après l'ABC, ces activités favorisent leur engagement :

- **Impliquer les élus et agents dans l'élaboration du plan d'actions** et ce, y compris pour ceux qui travaillent sur d'autres sujets que l'environnement : urbanisme, aménagement, éducation, communication, etc. ; Ils peuvent contribuer à l'identification d'actions, leur priorisation et leur mise en œuvre ;
- **Valider le plan d'actions ABC** à travers une délibération en conseil municipal ou communautaire. Cette validation peut être associée à une célébration plus ou moins institutionnelle avec les citoyens impliqués afin de mettre en avant des actions réalisées ;
- **Signer et valoriser une charte d'engagement** des élus et partenaires du projet pour la mise en œuvre du plan d'actions.

7 • <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/la-plateforme-dinventaires-participatifs/>



IMPLIQUER LES ÉLUS ET AGENTS GRÂCE À DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS



Durant son ABI, Dinan Agglomération (22) a misé sur l'implication régulière des élus et agents grâce à une série d'actions complémentaires et des échanges réguliers, qui a abouti à un très bon taux de participation tout au long de la démarche. En voici quelques exemples :

- Réalisation d'un appel à manifestation d'intérêt en amont pour identifier les communes intéressées et motivées ;
- Implication des élus dans les instances de l'ABC : COTECH, COPIL ;
- Formation mensuelle aux enjeux et solutions liés à la biodiversité avec des retours d'expériences. Chaque mois une nouvelle thématique était traitée : mares et lavoirs, pollution lumineuse, gestion différenciée, agriculture, etc. ;
- Réflexion et accompagnement à l'échelle de chaque commune sur le plan d'actions communal en faveur de la biodiversité.

En savoir plus [ABI de Dinan Agglomération](#)

CONCLUSION

Des stratégies diverses qui poursuivent une même idée

Les pistes de mobilisation citoyenne proposées dans ce mémento présentent une approche large mais peuvent être adaptées à d'autres publics, tels que par filière (agricole, entreprises), génération (enfants, adolescents, seniors) secteur (quartiers prioritaires de la ville) ou activités (randonnée, jeux de société).

Ces expériences alimentent la suite de l'ABC et peuvent le faire vivre à travers les dispositifs « [Territoire engagé pour la nature](#) »⁸ ou [capitale française de la biodiversité](#)⁹ qui offrent des sources d'inspiration pour de nouvelles idées sur la base d'expériences réalisées.

En définitive, la mobilisation citoyenne repose sur des principes clés : **bienveillance**, **écoute** des attentes et des idées pour mieux **faire ensemble** et **donner envie d'agir**. Bien que la continuité des actions soit un défi, le lien social créé et la prise de conscience de notre lien au vivant peuvent amener des individus, seuls ou en collectif, à repenser leur rôle de citoyen sur un territoire.

© Céline Lecomte / Office français de la biodiversité



8 • www.ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature

9 • www.capitale-biodiversite.fr/



© Philippe Massit / Office français de la biodiversité

www.ofb.gouv.fr

